

Avis public



RÈGLEMENT CA29 0021

PROMULGATION

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le règlement CA29 0021 autorisant un emprunt de 2 330 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de rues et travaux connexes dans le cadre du programme triennal d'immobilisations a été adopté à la séance régulière du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le 5 mai 2008, a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et des Régions le 10 juillet 2008 et est déposé à mon bureau pour l'information de toutes les personnes intéressées.

Ce règlement peut être consulté au bureau du Secrétaire d'arrondissement, du lundi au jeudi de 8 h à midi, de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à midi.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ À MONTRÉAL, arrondissement de Pierrefonds-Roxboro,
ce vingtième jour du mois de juillet de l'an deux mille huit.

Suzanne Corbeil, avocate

Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement

/nl

Public Notice



BY-LAW CA29 0021

PROMULGATION

PUBLIC NOTICE is hereby given that by-law number CA29 0021 authorizing the borrowing of \$2,330,000 for the realization of road repair works and related works, under the three-year programme of capital expenditures was adopted at the regular council sitting of the Borough of Pierrefonds-Roxboro held on May 5, 2008 was approved by the Ministre des Affaires municipales et des Régions on July 10, 2008, and is deposited at my office for the information of all interested persons.

This by-law may be consulted at the Borough Secretary's Office, Monday to Thursday, from 8 a.m. to noon, from 1 p.m. to 4:45 p.m. and on Friday from 8 a.m. to noon.

The present by-law becomes effective the day of its publication.

GIVEN AT MONTREAL, Borough of Pierrefonds-Roxboro
this twentieth day of the month of July of the year two thousand eight.

Suzanne Corbeil, Attorney
Director of the Borough Office and
Secretary of the Borough

/nl